

**Zeitschrift:** Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 6 (1858-1861)  
**Heft:** 44

**Artikel:** Note sur un coup de foudre à Vufflens-le-Château  
**Autor:** Dufour, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-252614>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rieur, on rencontre des couches à polypiers fissipares auxquels sont dus les récifs à coraux propres à la zone intertropicale. Cette année, j'ai reconnu de nouveau à Sasselio l'existence de ce groupe de récifs madréporiques, et je vous assure qu'ils ont produit sur moi la même impression qu'avait déjà produite l'étude que j'ai faite en 1855 des polypiers des Antilles.

» Dans le miocène moyen les coraux sont encore nombreux, mais

» 1<sup>o</sup> Ils ne forment pas de véritables bancs, ainsi que cela se voit dans le miocène inférieur.

» 2<sup>o</sup> On ne trouve plus aucun des polypiers fissipares dont se composent essentiellement les bancs de madrépores de la zone intertropicale.

» Si du miocène moyen, on passe chez nous au miocène supérieur, on trouve :

» 1<sup>o</sup> Qu'il n'y a plus environ que le tiers des espèces observées dans le miocène moyen.

» 2<sup>o</sup> Ce sont, sauf quelques rares exceptions, des polypiers isolés, c'est-à-dire de ceux qui se produisent par ovules et qui sont solitaires.

» Ce tableau change davantage dans la faune pliocène, car

» 1<sup>o</sup> On n'y trouve pas la dixième partie des espèces que l'on rencontre dans le miocène supérieur.

» 2<sup>o</sup> On commence à y trouver quelques espèces qui sont encore vivantes. »

#### NOTE SUR UN COUP DE FOUDRE A VUFFLENS-LE-CHATEAU.

Par **Ch. Dufour**, profr à Morges.

(Séance du 17 novembre 1858.)

Pendant un violent orage, le 14 août 1858, vers 10 heures du soir, la foudre est tombée sur une cheminée au village de Vufflens-le-Château, district de Morges. Le feu s'est immédiatement déclaré dans la maison et quatre bâtiments ont été détruits par cet incendie. Ce coup de foudre est remarquable à deux points de vue.

D'abord, le point frappé est à une distance extraordinairement faible du château de Vufflens, dont la tour élevée aurait dû, semble-t-il, faire paratonnerre et prévenir l'accident. Voici les mesures que j'ai prises sur place, quelques jours plus tard, avec les élèves de la première classe de l'école moyenne de Morges.

Le sommet de la grande tour est élevé au-dessus du point frappé de 45 mètres 50 centimètres. En projection horizontale, les mêmes points sont distants de 55<sup>m</sup>80 centimètres. Entre la grande tour et le point frappé, se trouve une petite tour dont l'élévation du som-

met au-dessus de ce point est de 24 mètres 30 centimètres, la distance des mêmes points en projection horizontale est de 29<sup>m</sup>70 cent.

Toutefois, je ferai observer ici que la différence de hauteur des points que j'ai considérés n'est probablement pas très-exacte, parce que la cheminée frappée ayant été en partie démolie par la foudre et par l'incendie, il m'a été impossible de connaître exactement la hauteur qu'elle avait avant l'accident. J'ai dû m'en rapporter pour cela aux indications du propriétaire de la maison. Cependant, il restait un pan de mur qui allait presque jusqu'au sommet foudroyé, par conséquent l'erreur que j'ai pu faire n'est pas bien grande ; elle n'est dans tous les cas pas d'*un mètre*. Il n'en est pas moins établi que le 14 août 1858, la foudre a frappé à Vufflens un point dont la distance à une tour élevée, mesurée en projection horizontale, n'excède pas 1,23 fois la hauteur de cette tour.

Le second point que je voulais signaler, c'est la fréquence des coups de foudre dans le voisinage du château de Vufflens. En effet, en moins d'un quart de siècle, le météore y est tombé quatre fois sur une surface qui n'excède pas demi-hectare. D'abord, il y a une vingtaine d'années, dans une vigne à une petite distance du château (on n'a pas pu m'indiquer exactement la place foudroyée.) Il y a une dizaine d'années, sur une maison située à quelques mètres de celle qui a été atteinte le 14 août. Cet accident n'a pas eu d'autre suite. Plus récemment encore la foudre est tombée sur le sommet même de la grande tour du château et n'y a causé que des dégâts insignifiants. Enfin l'accident du 14 août 1858, dont je viens de parler.

Le village de Vufflens-le-Château est situé sur une pente qui descend insensiblement jusqu'au lac; mais au bord d'un précipice rapide et profond, au fond duquel coule le torrent de *la Morges*.

---

#### NOTE SUR LES DIFFÉRENTES ESPÈCES COMPRISSES SOUS LE NOM DE SATURNIA CYNTHIA.

Par M<sup>r</sup> A. Chavannes, prof<sup>r</sup>.

(Séance du 1<sup>er</sup> décembre 1858.)

Jusqu'en 1858, les entomologistes croyaient qu'il n'existant qu'une espèce sous le nom de *Cynthia*. Aujourd'hui on doit séparer spécifiquement de la *Saturnia Cynthia* qui vit au Bengale, la *Sat. Ailanthi* qui vit à la Chine; peut-être quand les premiers états seront mieux connus faudra-t-il encore séparer sous un autre nom la *Sat. Cynthia* de Port-natal, indiquée par Boisduval dans le voyage de Delegorgue.

Les différences qui existent entre la *Sat. Cynthia* du Bengale et la *Sat. Ailanthi* de la Chine sont assez nombreuses, nous allons les énumérer.